DEMANDE D'AFFILIATION DE CLUB

2025-26

LE CLUB

NOM DU CLUB ……..……..

ADRESSE ……..……...……...

CP / VILLE ……...…….. COURRIEL ...……..

SITE WEB……...

LE BUREAU : nom, prénom, tél, email en MAJUSCULES

PRESIDENT ……...…….

SECRETAIRE ……..

TRESORIER ……....

NOM ET PRÉNOM DES REPRÉSENTANTS DU CLUB EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément aux statuts, chaque club délègue ses représentants aux assemblées générales en fonction du nombre de ses licencié.e.s : 1 à 9 licencié.e.s = 1 représentant.e, 10 à 19 licencié.e.s = 2 représentant.e.s, 20 à 29 licencié.e.s = 3 représentant.e.s, au-delà : 1 représentant.e supplémentaire par tranche de 20 licencié.e.s. Le club s'engage à informer la FFC de l'évolution du nom et du nombre de ses représentant.e.s en cours de saison.

⇨ ⇨

⇨ ⇨

Règlement de l'affiliation à la FFC : 35 €

◯ Espèces ◯ Chèque à l'ordre de la Fédération Française de Carrom

◯ Virement ➪ IBAN : FR76 3000 3022 5100 0372 6540 896 BIC : SOGEFRPP

◯ Dispense : 1ère affiliation lors de la création du club uniquement

☐ Je m'engage à informer la FFC de tout changement quant à la composition du bureau du club

☐ Je prends note que les convocations aux AG, réunions et prises de décisions peuvent s'effectuer d'après le courriel du club renseigné ci-dessus via la liste de diffusion de la FFC.

☐ Le bureau du club déclare avoir pris connaissance des statuts et des règlements de la fédération et les approuve. (visibles sur http://www.carrom.net/documents/)

NB : L'affiliation à la FFC permet aux clubs d'organiser des tournois officiels comptant pour le Classement National, d'être classé dans le Championnat des Clubs et de bénéficier des avantages et tarifs avec nos partenaires.

Fait à Le / / Signature du Président :

Formulaire à renvoyer signé à tresorier@carrom.net et avec votre règlement pour les chèques à :

FFC Association Loi 1901 déclarée le 2 juin 1998 sous le n° 0913010867 / SIRET : 490 351 673 000 10 / APE : 9312Z